

Séance du **14 décembre 2023**

Présidence : **Mme Sabrina Berrocal**, présidente

Demande de crédit de CHF 5'925'000.- pour l'entretien du patrimoine communal année 2024 (2023/P31)

Rapport : M. Colin Wahli

LE CONSEIL COMMUNAL DE VEVEY

VU le préavis N° 31/2023, du 30 octobre 2023, concernant la « Demande de crédit de CHF 5'925'000.- pour l'entretien du patrimoine communal année 2024,

VU le rapport de la commission chargée d'étudier cet objet, qui a été porté à l'ordre du jour,

d é c i d e

1. d'accorder à la Municipalité un crédit de CHF 5'925'000.- pour l'entretien du patrimoine communal ;
2. de financer ces dépenses par la trésorerie courante, par prélèvement sur le compte « Dépenses d'investissements » ;
3. d'amortir le crédit demandé selon les règles du MCH2 ;
4. de prendre acte que les subventions seront portées en déduction du crédit accordé lors du décompte final.

Ainsi délibéré en séance du **14 décembre 2023**.

Adopté à l'unanimité.

Pour extrait conforme le 15 décembre 2023.

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL DE VEVEY
la Présidente



Sabrina Berrocal



la Secrétaire



Carole Dind